



Toulon le 11 octobre 2016

A l'attention des médias
Le monde-Le Parisien aujourd'hui en France
La Tribune-France 3 Méditerranée
Var Matin-Nice Matin-Le Point

Tous ensemble

Objet : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes Département du Var

Monsieur le Directeur,

Votre journal a publié au mois de juin un article édifiant sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant le Département du Var.

Votre article faisait état de ces agents qui bénéficient de passe-droits divers : temps de travail, déroulement de carrière, logement de fonction, rémunération, heures supplémentaires, congés...

Le Syndicat CGT des Personnels du Département du Var tenait à vous remercier pour la publication de cet article.

Par cette action, vous avez permis de mettre en lumière la conception varoise d'une institution qui dégrade l'image des fonctionnaires.

Nous regrettons, cependant, l'amalgame qui peut être fait dans la lecture de votre article entre ces quelques privilégiés cités dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et l'immense majorité des agents, qui pâtissent d'une telle situation.

Depuis des années, le Syndicat CGT des Personnels du Département du Var alerte et dénonce ces dérives.

Depuis des années, le Syndicat CGT des Personnels du Département du Var tente de mobiliser. Les représentants du personnel CGT dénoncent, parfois seuls, dans les instances paritaires les déroulements de carrière fulgurants et le mépris répété des instances représentatives du personnel.

Depuis des années, le Syndicat CGT des Personnels du Département du Var dénonce les coupes sombres qui sont opérées au détriment des missions de service public et en parallèle le financement de privilèges de quelques élites : réduction des effectifs, non-remplacement des postes vacants, réduction des moyens de fonctionner, dérives managériales, etc.

Depuis des années, le Syndicat CGT des Personnels du Département du Var accompagne ces agents qui tentent, bien au-delà des heures, d'accomplir des missions de service public mal définies et dont les efforts ne sont pas reconnus.

Syndicat C.G.T. des Personnels du Département du Var

390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : scgt@var.fr

Le rapport sur l'état de la Collectivité, sur lequel la CGT planche annuellement, illustre parfaitement cette collectivité à deux vitesses : augmentation des privilèges de quelques uns et en parallèle des absences pour raisons médicales et des demandes de mobilité qui flambent à force d'épuisement ou de lassitude.

Si la liberté et l'indépendance de la presse sont un enjeu majeur de la démocratie, il eût été appréciable qu'un journal de votre envergure dénonce comme il se doit cette situation inacceptable mais parle aussi de cette majorité silencieuse qui s'évertue à continuer à faire bien son travail sans moyens matériels ou financiers et souvent au delà des heures légales de travail sans contrepartie.

Cette majorité silencieuse se bat au quotidien pour un service public de qualité et aurait par conséquent mérité de ne pas être amalgamée aux dérives dénoncées, à juste titre, par la Chambre Régionale des comptes.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer nos syndicales salutations.

Anne-Sylvie BERTHET
Secrétaire Générale
Syndicat CGT des Personnels
du Département du Var